

REUNION du CONSEIL MUNICIPAL du 17 mai 2022

~~~~~

L'an deux mille vingt-deux, le dix-sept du mois de mai, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Avrillé dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle annexe de la mairie, sous la présidence de Françoise FONTENAILLE, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 14

Date de convocation du Conseil Municipal : 11 mai 2022

PRESENTS : Mme FONTENAILLE Françoise, M. BERTIN Jean-Michel, M. CAYEUX Philippe, Mme POULIT Brigitte,

M. BERNARD Freddy, Mme RENAudeau Laurence, M. ROY Damien, Mme CHAIGNEAU Staicy.

EXCUSES : Mme TROGET-BOUHIER Aurore (pouvoir à M. BERTIN Jean-Michel), Mme SABATTIER Valérie (pouvoir à Mme RENAudeau Laurence), Mme MOREAU Catherine (pouvoir à Mme FONTENAILLE Françoise), M. COEURET Jean-Michel (pouvoir à Mme POULIT Brigitte), Mme LOCATELLI Giulia, Mme RAVON Tatiana.

NON EXCUSES : NEANT

Mme CHAIGNEAU Staicy est désignée secrétaire.

La lecture du dernier procès-verbal est faite et adoptée à l'unanimité des membres présents avec la modification suivante concernant la fixation des taxes directes 2022 : une proposition d'augmentation est faite, le conseil municipal, par 9 voix contre et une voix pour, décide de ne pas augmenter le taux des taxes pour 2022.

La lecture du dernier procès-verbal est faite et adoptée à l'unanimité des membres présents.

~~~~~

Dél : 2022/020- Objet : Subventions 2022

Les Conseillers Municipaux, membres des bureaux des associations ayant quitté la salle au moment des débats et des votes ; le Conseil Municipal, sous réserve de présentation des comptes par les associations :
à l'unanimité, autorise le paiement des subventions suivantes :

Association Sportive Avrillaise - ASA	1 200,00 €
Football Club Jard Avrillé - FCJA	1 200,00 €
Club du 3ème Age - Détente Avrillaise	170,00 €
Groupe d'Amis	100,00 €
Amicale des sapeurs-pompiers	250,00 €
A.T.C.L.	3 000,00 €
D.L.C.A (Développement Local Commerce Ambulant)	500,00 €
Société des Anciens Combattants	160,00 €
BTP CFA	100,00 €
Maison familiale des Achards	100,00 €
I.M.E LES Terres Noires	50,00 €
GYMNATLANTICLUB MOUTIERS	120,00 €
ANGLES/LONGEVILLE BASKET CLUB	70,00 €
RESEAU D'AIDES RASED	90,00 €
LONGEVILLE SURF	100,00 €
MOUTIERS ATHLETIC CLUB	30,00 €
JUDO Club « étoile du Payré »	100,00 €

~~~~~

**Dél : 2022/021 – Objet : Subvention Table enchantée**

Madame le Maire indique que la commission des finances propose le montant de 5 000 € pour la subvention à la table enchantée.

La conseillère déléguée aux affaires scolaires propose de passer cette subvention à 3 500 € et ce pour :

- La déduction de la participation des locaux à l'OGEC inscrit sur le budget
- limiter l'impact budgétaire dû à l'augmentation conséquente du forfait communal du contrat d'association.

Un débat s'installe alors au sein du Conseil Municipal. Madame le Maire défend la position de la commission des finances.

Tenant compte des éléments du débat, elle met au vote les 2 propositions.

- 3 500 € 7 voix pour
- 5 000 € 4 voix pour
- 1 abstention

A la majorité, le montant de la subvention est fixé à 3 500 €

~~~~~

Contrat d'association OGEC

Reporté au prochain conseil, le 28 juin 2022.

Distributeur de Pizzas

C'est le 4^{ème} projet qui est présenté. 3 emplacements sont évoqués : Le parking de la Gare, La Place du Champ de Foire et le parking des pompiers et la commune percevrait un loyer de 150 €. Jean-Michel propose une installation près de l'abri-bus devant la nouvelle caserne. Le conseil municipal y est plutôt favorable. Il faut en informer Croq'la pate et voir les conditions de bail.

~~~~~

**Décision du Maire en vertu de l'article L.2122-22 du CGCT (délégations du Conseil Municipal) :**

Droits de préemption Urbain :

- Maison (section AB 168) – 5592 chemin des mimosas 450 000 € + frais agence de 32 900 €
- Terrain (section AB 183) – rue de la source, 45 000 € + frais notariés
- Maison (section A 3084), 1100 chemin de Beauchêne - 270 000 € + frais d'acte
- Maison + Terrain (section AC 30&31), 14 rue des Peupliers - 150 000 €
- Maison (section AB 77) – 3, rue du ruisseau – 276 000 € + frais acte
- Terrain (section B 1782) – lotissement des Jardins de César – 41 900 €
- Terrain (section B 1776) – lotissement des Jardins de César – 41 900 €
- Terrain (section B 1795) – lotissement des Jardins de César – 37 900 €
- Terrain (section B 1775) – lotissement des Jardins de César – 41 900 €
- Terrains (section B 1803 et 1804) – la Saminière – 195 285.34 €
- Maison (section AB 192) impasse des Menhirs – 207 000 €
- Maison (section AB 120p) 19 bis, rue des Menhirs -203 000 €
- Maison (section AA 184 et 186) rue Georges Clémenceau – 100 000 €+frais notariés

~~~~~

Personnel :

- Recrutement sur le poste de Laurent REYSSET de Jean-Claude TALIK qui débutera le 13/06/2022
- Réunion RH avec adjoints et conseillers délégués le mardi 7 juin à 17h30 pour reparler de l'organisation.
- Prévoir une réunion avec l'équipe technique

P.L.U.I :

- Freddy Bernard et Damien Roy nous font le compte-rendu de l'atelier pour l'Agriculture de lundi dernier, réunion à laquelle ils étaient les seuls présents !

Installation du TINIBAR :

- Le conseil n'est pas opposé à cette installation avec les réserves suivantes :
 - o Bien informer les commerçants
 - o Vérifier la puissance électrique et voir pour une redevance éventuelle

Panneaux entrés de bourg :

- 4 panneaux pour indiquer le marché vont être commandés pour un coût de 417.60 € TTC

Proposition Planning bureau de vote pour les législatives le 12 Juin

HORAIRES	ENTREE	URNE	EMARGEMENT
8h à 10h30	COEURET Jean-Michel	FONTENAILLE Françoise	BERNARD Freddy
10h30 à 13h	SIREAU Staicy	BERTIN Jean-Michel	POULIT Brigitte
13h à 15h30	RENAUDEAU Laurence	BOUHIER Aurore	ROY Damien
15h30 à 18h	MOREAU Catherine	CAYEUX Philippe	SABATTIER Valérie

Pour le second tour, Monsieur BERTIN sera absent

~~~~~

**Dates :**

- ✚ Report des conseils du jeudi au mardi : prochains CM les 28 juin et 26 juillet prochains.
  - ✚ CCAS : Mardi 21 Juin à 18h30
  - ✚ Commission Cimetière : lundi 30 mai à 19h
  - ✚ Réunion adjoint exceptionnelle le vendredi 20 mai à 8h30
- ~~~~~

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 22h30, et ont signé tous les membres présents*

~~~~~

Séance du 17 Mai 2022 – Récapitulatif des délibérations

Délibération N°2022/020 - Subventions 2022

Délibération N°2022/021 - Subvention Table enchantée

Émargements – Séance du 17 mai 2022		
Noms et Prénoms	Qualité	Signatures
FONTENAILLE Françoise	Maire	
BERTIN Jean-Michel	1 ^{er} Adjoint	
BOUHIER Aurore	2 ^{ème} Adjoint	Excusée (Pouvoir à JM BERTIN)
CAYEUX Philippe	3 ^{ème} Adjoint	
POULIT Brigitte	Conseillère Municipale	
LOCATELLI Giulia	Conseillère Municipale	Excusée
SABATTIER Valérie	Conseillère Municipale	Excusée (Pouvoir à L.RENAUDEAU)
BERNARD Freddy	Conseiller Municipal	
RENAUDEAU Laurence	Conseillère Municipale	
MOREAU Catherine	Conseillère Municipale	Excusée (Pouvoir à F.FONTENAILLE)
COEURET Jean-Michel	Conseiller Municipal	Excusé (Pouvoir à B. POULIT)
ROY Damien	Conseiller Municipal	
RAVON Tatiana	Conseillère Municipale	Excusée
CHAIGNEAU Staicy née SIREAU	Conseillère Municipale	